

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Janvier 2022

Excusés : Benjamin RENNER (procuration à Pierre-Yves JACQUOT), Isabelle GEHIN (procuration à Christian VITU), Emilie LANGLOIS (procuration à Marie-Claude BLAEVOET).

Secrétaire de séance : Gilles BONNE

Approbation du Conseil Municipal du 14 Décembre 2021 : voté à l'unanimité.

DIA 4 ème Trimestre 2021 :

Le registre des déclarations d'intention d'aliéner a été présenté au Conseil Municipal.

Approbation du projet de pose de panneaux « pneus neige » sur la commune et demande de subvention amende de police :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de pose de panneaux d'équipements de pneus neige en période hivernale sur la commune, lui demande de bien vouloir approuver le projet et de l'autoriser à entreprendre les démarches nécessaires à la demande de subvention amende de police.

Voté à l'unanimité.

Adhésion au service d'archivage électronique du Département des Vosges :

L'ensemble des documents transmis par voie dématérialisée via la plateforme SPL-XDEMAT se doit d'être archivé. La Commune ne dispose pas de moyens techniques et la SPL XDEMAT n'est pas autorisée à assurer l'archivage.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer une convention tripartite entre la Commune, le Département et les Archives Départementales qui encadrera les conditions et les modalités de dépôt des archives électroniques.

Voté à l'unanimité.

Adhésion au service commun en matière d'instruction des actes d'urbanisme et autorisation à donner à Monsieur le Maire à signer ladite convention de mutualisation :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les autorisations d'urbanisme sont instruites par un service de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et lui demande de bien vouloir l'autoriser à signer la convention de mutualisation de service et de gestion du service commun d'instruction.

Voté à l'unanimité.

Tarif des affouages année 2022 :

Monsieur le Maire propose d'approuver les tarifs des affouages comme suit :

- Stère de hêtre ou chêne non livré : 42 €
- Stère de hêtre ou chêne livré : 49 €

Voté à l'unanimité.

Etat d'assiette 2022 :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les coupes à asseoir en 2022 dans la forêt relevant du régime forestier proposé par l'ONF,

Soit 1098 m3.

Voté à l'unanimité.

Désignation d'un coordonnateur communal :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population débutera le 20 Janvier pour terminer le 19 Février et qu'il est nécessaire de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes.

Madame Sandrine LANGLET assumera cette fonction et bénéficiera de l'octroi d'un repos compensateur en cas d'heures supplémentaires effectuées.

Voté à l'unanimité.

Autorisation à donner à Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention relative aux missions temporaires :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune peut avoir recours à du personnel pour des missions temporaires et qu'il est possible de signer une convention de cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du CDG88.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer la nouvelle convention avec le CDG88.

Voté à l'unanimité.

Programme d'actions en forêt communale pour 2022 :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver les travaux à réaliser en forêt communale en 2022 proposés par l'ONF :

Travaux de maintenance – Parcellaire : 5550 € HT

Travaux sylvicoles : 2380 € HT

Travaux d'infrastructure : 9670 € HT

Travaux d'abattage démontage en lien avec la crise sanitaire : 3600 € HT

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Monsieur le Maire présente le bilan forestier 2021 : 6451 m3 de bois ont été martelés soit un excédent de récolte de 751 m3 par rapport aux prévisions du plan d'aménagement ; cela est dû aux produits accidentels. Les recettes réalisées ont été de 209 500 €.
- Les salles communales ne sont plus louées pour des buts festifs ; seules les associations ont accès à la salle des associations et de motricité du groupe scolaire avec un protocole sanitaire.

- Le projet de commerce associatif au chalet du Bexy semble se réorienter au profit d'un commerce alimentaire avec producteurs locaux. Une évaluation de la valeur locative du chalet a été demandée au service des domaines.
- Une enquête est lancée pour le projet d'un restaurant bistrot au centre du village en lieu et place de l'ancien bar. Ce projet a le soutien de la communauté d'agglomération d'Epinal et est dans les mains d'un expert-comptable. Une étude du bâtiment et de la place a été demandée au CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).
- Concernant le projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente, une évaluation des travaux possibles en régie a été réalisée.
- Cathy BRAND : La société BOIRON a été mandatée pour rebrancher l'éclairage public Chemin de Juménil. L'intervention de cette société est imminente.
- Bruno MOUGIN : le projet « plantez des haies » aux Cillieux est réalisé sur 160 mètres linéaires. Des travaux sur le ruisseau des Trayes vont être réalisés par l'association d'insertion « jeunesse et cultures » en partenariat avec la fédération de pêche des Vosges. De nombreux passages en moto sont à déplorer en forêt à la Racine.
- Jean-Pierre ROUSSEL : la commune a reçu l'analyse de comptage des véhicules sur les entrées de la commune et sera présentée prochainement à la commission sécurité. Les travaux de réfection de l'aire du Bexy sont toujours en cours.
- Gilles BONNE : hausse des cas positifs au COVID à l'école. Une zone non-fumeurs a été mise en place autour du groupe scolaire. L'achat d'un robot laveur pour les salles communales est à l'étude.
- Jean-Luc BOUTIN : récapitulatif des autorisations d'urbanisme en 2021 : 7 permis de construire (11 en 2020), 25 déclarations de travaux (26 en 2020), 26 DIA (29 en 2020), 40 certificats d'urbanisme d'information (46 en 2020) et 9 certificats d'urbanisme opérationnels (6 en 2020). L'antenne relais SFR se situant au Veüllé va être changée ; les travaux commencent le 27 Janvier. Une demande de devis pour la vidéoprotection avec la fibre est en cours ainsi que l'alimentation électrique sur les poteaux. Une étude de remplacement des néons au groupe scolaire par des leds est en cours.
- Gérard TALIELTI : des travaux sur la conduite d'eau Place de la Jue sont à l'étude. La grange de l'ancienne cure a été aménagée en éclairage et d'un escalier.
- Céline VUILLEMIN : la commission du Fil de la Niche se réunira le 24 Janvier pour une première relecture. Les décors de Noël seront démontés par la société CITEOS.

Séance levée à 22h21.